

NOTRE BILAN D'ACTIVITÉ 2020



L'OBTENTION DU LABEL RSEI



PROFILS DE NOS INTÉRIMAIRES



DES FORMATIONS ENCORE PLUS ACCESSIBLES



NOTRE NOUVEAU PROJET D'ENTREPRISE 2021-2023



Service Intérim

AGIR - ACCOMPAGNER - RÉUSSIR

QUI SOMMES NOUS ?

Service Intérim est une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) créée il y a bientôt 22 ans. Notre enseigne appartient au Groupe Intégral, groupe Réunionnais spécialisé en conseil et solution RH. L'ensemble des prestations proposées par le Groupe Intégral se distingue autour de 4 marques, qui lui permettent d'être présent dans tous les secteurs d'activité et sur toute l'île :

Adéquat Solutions RH : Entreprise de travail temporaire, 3 agences (Saint-Denis, Le Port, Saint-Pierre)

Adéquat Santé : Agence d'emploi spécialisée dans le médico-social et la santé à Saint-Pierre

Perspective RH : Cabinet de recrutement et de conseil RH au Port

Service Intérim : Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion, 3 agences (Saint-Denis, Le Port, Saint-Pierre).

QU'EST-CE QU'UNE ETTI ?

En tant qu'agence d'emploi, nous sommes soumis aux mêmes conditions de marché, juridiques et fiscales que nos confrères, les entreprises de travail temporaire. En complément de ce défi quotidien de performance économique, nous relevons un second challenge social conventionné par la DEETS : celui de faire travailler exclusivement des personnes éloignées de l'emploi. Pour cela, en plus de proposer des missions en contrat d'intérim, nous réalisons un accompagnement socioprofessionnel avec chacun de nos intérimaires, afin de les faire accéder à un emploi pérenne.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL

En parallèle de leurs missions de travail, les salariés intérimaires font l'objet d'un suivi et d'un accompagnement spécifique pour renforcer leur employabilité et leur intégration. Ce parcours se déroule sur 24 mois maximum et se présente ainsi :



CE QUI NOUS GUIDE

Les valeurs de notre groupe, ce sont avant tout celles qui caractérisent chaque membre du groupe Intégral et de Service Intérim. Après une session de travail en groupe avec nos collaborateurs et Red Samurai, voici celles qui nous définissent et qui nous portent au quotidien.



La performance : Notre fil conducteur alliant notre motivation à la qualité de nos prestations.



L'innovation : C'est avant tout la créativité collective qui nous pousse à être innovant et donc différent.



La solidarité et l'humanisme : Un sens de l'intérêt collectif et de l'authenticité. C'est grâce à cela que nous participons activement à favoriser l'emploi sur le territoire.



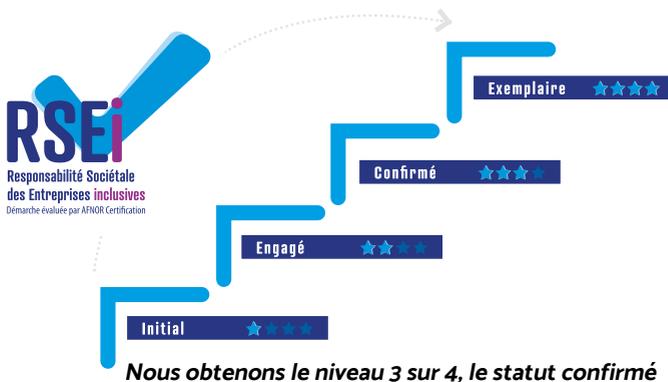
L'intégrité : Nous veillons à la transparence de chacune de nos actions.

LA CONCRÉTISATION DE NOS EFFORTS

SERVICE INTERIM OBTIENT SON LABEL RSEi

En 2020, nous vous avons fait part de notre démarche RSE, et plus particulièrement notre volonté de la concrétiser avec l'obtention du label RSEi.

C'est officiel, Service Intérim est labellisé RSEi !



Un rappel sur le label RSEi :

Le Label RSEi est le résultat du travail collectif engagé entre la Fédération des Entreprises d'Insertion, l'ensemble des entreprises d'insertion et leurs parties prenantes. Il a été élaboré en collaboration avec l'AFNOR et s'est appuyé sur la norme internationale de la responsabilité sociétale ISO 26000. Ce label s'appuie également sur un référentiel du même nom, un guide pour les entreprises inclusives qui souhaitent inscrire leur activité dans les 3 piliers du développement durable : économique, sociétal et environnemental.

L'intérêt de ce label :

Ce nouveau label RSEi à destination de toutes les entreprises inclusives vise à évaluer leur expertise en matière d'inclusion ou bien leurs bonnes pratiques en matière de gouvernance mais aussi à maximiser leur empreinte positive sur les territoires auprès de leurs parties prenantes. Il permet ainsi de mesurer la maturité RSE de l'entreprise à travers 4 niveaux : initial, engagé, confirmé et exemplaire.



Stéphane Jaffry,

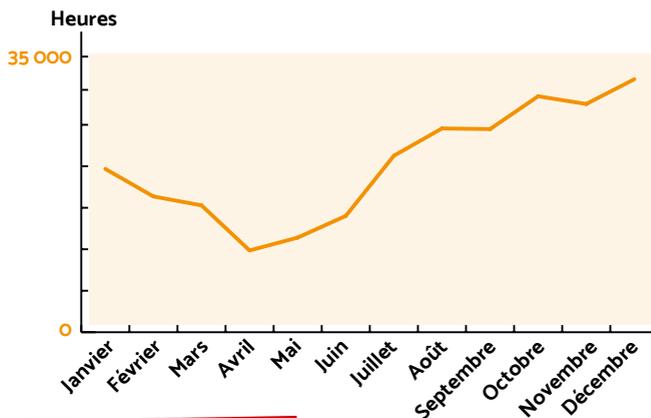
Directeur des Opérations du Groupe Intégral

« Ce long travail nous a permis de faire un arrêt sur image à propos de notre mode de fonctionnement. Un moyen de mettre tout à plat, de vérifier chaque procédure, d'en créer des nouvelles, le tout en intelligence collective. Toutes les équipes de Service Intérim ont été mobilisées pour ce projet de labellisation. Qu'il s'agisse de la chargée de mission insertion, des conseillères emplois, des chargées de recrutement ou des chargées d'affaires, chacune à jouer un rôle clé dans ce process. Aujourd'hui, nous sommes tous fiers de l'obtention de ce label RSEi, et je tiens à remercier toutes les équipes pour leurs engagements et leurs mobilisations. Maintenir et augmenter notre niveau d'exigence relatif à la qualité est désormais notre prochaine étape afin de devenir exemplaire. »

L'INSERTION EN 2020

Par rapport à 2019, le nombre d'intérimaires en parcours a progressé de 9% pour dépasser les 600 personnes et le nombre d'heures de travail à quant à lui fait un bon de 19%.

Malgré une activité très impactée de mars à juin, l'activité plus importante du second semestre a permis de dépasser nos objectifs.



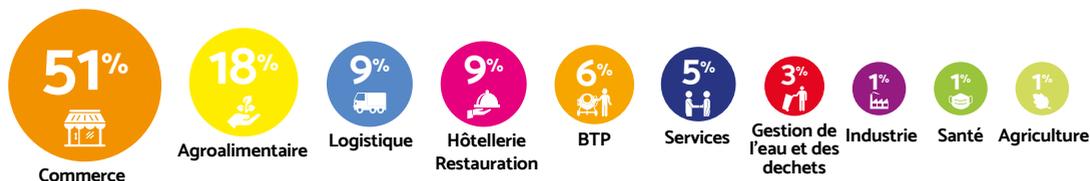
L'ANNÉE 2020 VUE PAR FRANÇOIS PROUST



2020 restera gravé dans notre mémoire ! Le bilan de cette année est avant tout marqué par la crise Covid. L'impact sanitaire et économique ressenti partout sur notre planète n'a pas épargné notre île. Ces 2 mois de confinement ont modifié nos comportements que ce soit professionnellement et personnellement. Les ressources qu'ont déployé nos équipes afin de faire face à l'urgence vis-à-vis de nos personnels intérimaires en parcours qu'il fallait continuer d'accompagner sont exceptionnelles. La continuité de service par la mise à disposition de personnel pour les secteurs essentiels, les nouvelles formes de relations que nous avons inventées, l'agilité mise en œuvre pour faire face à cette situation unique et surtout **ce formidable élan de solidarité que je souhaite voir perdurer** ont été les principaux éléments marquants de cette année.

Je veux d'abord retenir la solidarité et l'humanisme dont chacun d'entre nous a fait preuve et je fais le vœu que ces valeurs nous guident tous chaque jour !

NOS SECTEURS D'ACTIVITÉ



Une présence plus importante dans le secteur du commerce et de l'agroalimentaire par rapport à 2019, expliquée en partie par une diminution exceptionnelle d'activité dans le secteur de l'hôtellerie-restauration cette année.

LE PROFIL DE NOS INTERIMAIRES EN 2020

QUI SONT-ILS ?

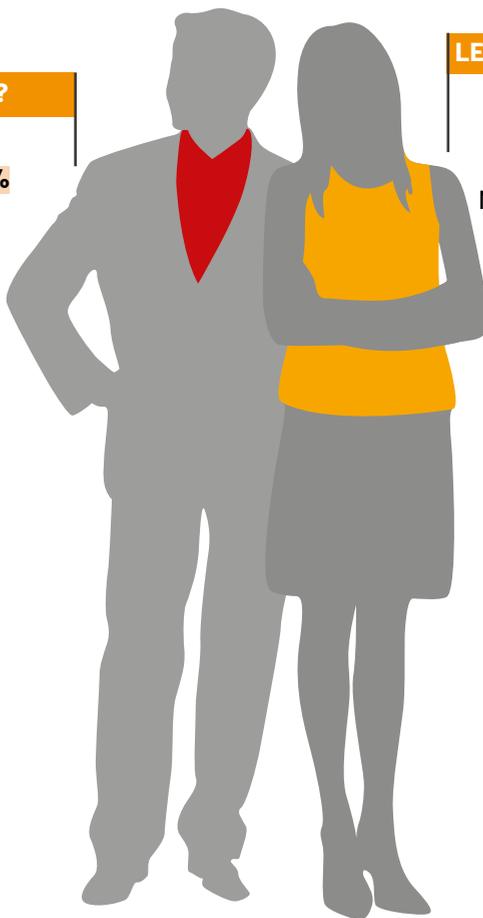
52% d'hommes
48% de femmes

Cette année, la parité hommes-femmes chez Service Intérim est encore quasiment égale, malgré un contexte particulier dû à la crise sanitaire. Des chiffres très encourageants, qui permettront peut-être un équilibre total l'année prochaine ?

QUELS ÂGES ONT-ILS ?

Moins de 26 ans : **37,8%**
Entre 26 et 50 ans : **54,2%**
Plus de 50 ans : **7,9%**

Pour cette année 2020, plus d'un tiers de nos intérimaires en parcours d'insertion étaient des jeunes de moins de 26 ans. Cela démontre encore à quel point il s'agit d'un public prioritaire, qu'il faut continuer d'accompagner avec nos partenaires « emploi » tels que le Pôle Emploi, et nos partenaires « sociaux » comme Action Logement.



LES NIVEAUX DE FORMATION

Inférieur au CAP : **16,5%**
Niveau CAP-BEP : **40,6%**
Niveau Bac : **33,8%**
Niveau supérieur au Bac : **8,5%**

57% de nos intérimaires ont un niveau CAP/BEP ou inférieur.

L'ANCIENNETÉ FACE AU CHÔMAGE

Demandeurs d'emploi depuis moins d'un an : **46,1%**
Demandeurs d'emploi depuis plus d'un an mais moins de deux ans : **20,8%**
Demandeurs d'emploi depuis plus de deux ans : **32,3%**

LES PUBLICS PRIORITAIRES

Bénéficiaire du RSA (Revenu de Solidarité Active) : **23%**
Bénéficiaire de l'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique) : **4%**
Reconnus RQTH : (Travailleurs Handicapés) : **1%**
Résidents QPV (Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville) : **26%**
Jeunes de moins de 26 ans peu qualifiés : **16%**

Le nombre et la proportion des bénéficiaires du RSA progresse encore cette année au sein de nos intérimaires en parcours.

QUE SONT DEVENUS NOS INTERIMAIRES APRÈS NOTRE ACCOMPAGNEMENT

La fin d'un accompagnement : explications

Nos équipes en charge de suivre nos intérimaires ont pour finalité de les insérer idéalement dans la vie active. Nous appelons cela des sorties et elles sont classifiées en 2 catégories :

Les sorties dynamiques :

- Les sorties vers un emploi durable : Création d'entreprise, CDI de tout type et CDD de plus de 6 mois
- Les sorties vers un emploi de transition : CDD de moins de 6 mois et contrat aidé en CDD (hors IAE)
- Les sorties positives : Contrat en CDD dans une SIAE, entrée en formation, retraite

Et les autres sorties :

- Chômage inactivité, rupture de contrat...

Nos résultats en termes de sorties dynamiques en 2020

Chaque année, nous essayons au mieux d'insérer nos intérimaires vers une sortie dite « dynamique ». L'année 2020 se traduit par des résultats à nouveau encourageants avec une part plus importante de sorties dynamiques par rapport à 2019.



UN CAP DE
FRANCHI



DES FORMATIONS DE PLUS EN PLUS ACCESSIBLES

L'insertion, c'est aussi de la formation. Grâce aux différents dispositifs mis en place par nos partenaires, notre équipe Service Intérim a pu également privilégier la montée en compétence. Ainsi, depuis 2018, nous œuvrons à ce que nos intérimaires soient de plus en plus nombreux à pouvoir acquérir de nouvelles connaissances pour accéder à de nouvelles expériences.

2020 : 150 intérimaires formés, soit 47% de plus qu'en 2019

2019 : 102 intérimaires formés

2018 : 37 intérimaires formés

2020 = 506 jours de formations suivis représentant **3 417** heures de formation

Ces formations ont été mises en place dans le cadre de besoins :

- remontés par nos clients
- exprimés par nos intérimaires en parcours
- du marché du travail

Profil type de notre intérimaire en formation :

- Moins de 26 ans
- Issu de la Mission Locale
- Niveau d'études : Niveau CAP-BEP
- Proportion différente d'hommes et de femmes selon les formations

Pack vendeur
boucherie /
charcuterie =
80% de filles

Pack agent
agroalimentaire =
80% de garçons



RETOUR SUR UNE SESSION DE FORMATION DANS LE DOMAINE DE L'AGROALIMENTAIRE

Linda Calogine,

chargée de recrutement chez Service Intérim à St Pierre :

Afin de créer des compétences supplémentaires dans le domaine agroalimentaire, augmenter notre vivier et diversifier le parcours professionnel de nos intérimaires, nous avons créé un parcours de formation afin de rendre un minimum opérationnel nos intérimaires n'étant pas issu du secteur. Ce travail s'est fait avec Audrey Clain de l'organisme de formation CAP'R avec qui nous travaillons déjà et qui est connue et reconnue de nos clients industrie agro.

Allan Victoire a fait partie de ces personnes participantes et a été recruté suite à un jobdating en lien avec la mission locale de St Pierre.

Cette formation lui a permis d'intégrer le domaine de l'agroalimentaire et de développer son employabilité. Nous pouvons maintenant le repositionner facilement sur de nouvelles missions et le faire travailler régulièrement. Il intervient aujourd'hui chez plusieurs de nos clients sur des remplacements ponctuels.



Allan VICTOIRE 23 ans

Titulaire d'un CAP Aéronautique et un niveau BAC dans le même domaine



« Au début de mon accompagnement à la Mission Locale sud, mon projet était de me former dans le domaine du commerce. Positionné sur un contrat de professionnalisation TP Vendeur Conseil en Magasin que je n'ai pas validé, j'ai ensuite multiplié les démarches pour m'insérer dans le domaine (période de prospections d'entreprises, d'inscriptions dans les organismes de formation...), mais en vain.

Se présente alors à moi les opportunités de l'Agroalimentaire car les partenaires agences d'intérim et alternance ont régulièrement des besoins en main d'œuvre pour faire face à la forte demande des entreprises de ce secteur. Afin de mieux nous préparer, la Mission Locale Sud (comme chaque année), met en place un «PROCESS AGRO».

Ce process se décline de la manière suivante : ateliers de sensibilisation, ateliers d'information, ateliers MRS (Méthode de recrutement par Simulation) avec le Pôle

Audrey Clain,

Consultante Qualité, Hygiène, Alimentaire et Sécurité pour l'organisme de formation CAP'R :

La formation «INTEGRER UN NOUVEAU POSTE EN AGROALIMENTAIRE» a été spécialement conçue pour répondre aux attentes de Service Intérim. Cette formation a pour objectif de fournir aux participants les clés d'une bonne réussite de prise de poste dans une entreprise d'accueil de la filière agroalimentaire. A cet effet, 3 thèmes seront abordés :

1

L'hygiène et
la sécurité des
aliments

2

La sécurité des
salariés

3

Les conditions de
travail en usine

La formation qui s'est déroulée sur 5 jours a permis aux participants, dont M. ALLAN VICTOIRE, d'intégrer les notions essentielles avant une prise de poste dans le secteur si spécifique que celui de l'agroalimentaire. Les participants ont participé activement aux différentes activités proposées lors de la formation. Cette méthode de participation active, me permet, en tant que formatrice de confirmer que les objectifs attendus sont atteints. Ce qui a été le cas pour l'ensemble des participants de cette session de juillet 2020.

Les retours des entreprises d'accueil sont très positifs. Expérience qui s'est donc renouvelée. »

emploi pour évaluer l'habileté à travailler dans le domaine, ateliers Casque VR pour une immersion en entreprise, ateliers de préparation d'entretien d'embauche et de posture professionnelle, puis positionnement sur les différentes sélections.

Comme je souhaitais accéder directement à l'emploi, je me suis positionné sur le JOB DATING LOLA (Les Opportunités de L'Agroalimentaire).

J'ai alors pu, comme plusieurs autres jeunes, sans expérience ou formation dans le domaine, participer à un recrutement organisé en partenariat avec SERVICE INTERIM en Juillet 2020.

Pour pallier à notre manque d'expérience, l'agence a mis en place une formation d'une semaine, pendant laquelle nous avons pu acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour l'exercice du métier. Cette formation était d'autant plus pertinente car elle nous a permis d'être rassurés et plus à l'aise lors de la prise de poste.

Cela a vraiment été une grande opportunité car j'ai enchaîné depuis de nombreuses missions, toujours dans le secteur de l'Agroalimentaire. »

Le partenariat Mission Locale Sud et l'agence Service Intérim aura permis à nos jeunes de se faire une première expérience professionnelle, d'acquérir de nouvelles compétences et d'enrichir ainsi leur parcours professionnel !

UNE NOUVELLE LOI, UN NOUVEL OUTIL ET DES PROJETS A VENIR



Un peu plus d'un an après le Pacte d'ambition pour l'insertion par l'activité économique, la loi relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique apporte des avancées concrètes pour les publics en situation d'exclusion. Des solutions simples, flexibles et adaptées aux publics éloignés de l'emploi. Pour mettre en place un cadre propice au développement de l'inclusion dans l'emploi, parmi les différentes mesures de la loi ont notamment été inscrites les dispositions suivantes qui concernent l'IAE :

Le CDI pour les publics seniors :

La loi ouvre désormais la possibilité aux SIAE de recruter en CDI des personnes âgées d'au moins 57 ans qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles spécifiques.

La prolongation jusqu'à 2023 de certaines expérimentations inscrites dans la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Notamment la possibilité pour les SIAE de conclure avec les salariés en insertion un contrat de professionnalisation visant l'acquisition de compétences déterminées conjointement par l'employeur, l'opérateur de compétences et le salarié.

La refonte de la procédure d'évaluation de l'éligibilité à un parcours d'insertion :

Cette mesure vise à supprimer la remise d'un agrément validant l'éligibilité de la personne par Pôle Emploi, avant le démarrage d'un parcours en IAE. Il est désormais établi que cette éligibilité peut être évaluée soit par un ensemble élargi de prescripteurs soit par les SIAE elles-mêmes. L'évaluation de l'éligibilité est réalisée sur la Plateforme de l'inclusion, outil digital déjà largement déployé sur le territoire, que Service Intérim utilise depuis avril 2020.

QU'EN PENSENT NOS ÉQUIPES ?

Laetitia INOM,

conseillère emploi du Port partage son expérience à propos de ce nouvel outil :

« L'apparition de la plateforme n'a été que positive, en termes de rapidité c'est un gros avantage. En quelques clics nous obtenons un pass IAE alors qu'auparavant nous devions patienter jusqu'à 2 semaines. Aujourd'hui, si une personne éligible à l'insertion doit débiter une mission en intérim', nous obtenons instantanément cet agrément qui leur permettra de travailler. Un véritable tremplin qui contribue à changer petit à petit les stigmatisations sur l'insertion. D'ailleurs cette plateforme reste continuellement intéressante puisque nous pouvons voir les améliorations au fur et à mesure. Entre les forums, les webinaires régionaux, les interlocuteurs de Pôle Emploi impliqués dans cette démarche les échanges restent constructifs avec pour but de fluidifier les étapes administratives et développer la palette de prescripteurs. »

La nouvelle plateforme est une réelle avancée dans le processus d'insertion pour Service Intérim.



Quand est-il de notre relation avec notre partenaire Pôle Emploi ?

Karine GATOIL, *chargée de mission insertion y répond :*

« Malgré nos échanges moins nombreux avec les agences Pôle Emploi dû à l'utilisation de la plateforme inclusion, Service Intérim a signé une convention avec Pôle Emploi fin février. L'objectif ? Renforcer notre collaboration en vue de contribuer à l'accompagnement des publics éligibles à l'IAE, à l'insertion des demandeurs d'emploi sur le marché du travail et répondre également à la satisfaction des besoins en recrutement durable des entreprises utilisatrices. »

Il nous faut donc réinventer nos relations pour qu'elles se recentrent sur la mise en place de solutions communes vers l'emploi pérenne pour nos intérimaires.





LE CONFINEMENT, COMMENT NOUS Y AVONS FAIT FACE ?

Le 17 MARS 2020, Linda Calogine était conseillère emploi à l'agence de Saint-Pierre et M. Gardebien était intérimaire dans cette même agence. Ils partagent leurs expériences vécues lors de ce confinement 1 an après :

Linda Calogine,
conseillère emploi à l'agence de St Pierre :

« L'annonce du confinement a été tant inattendue que brutale pour moi. Du jour au lendemain, nous avons dû changer nos habitudes et nous adapter à de nouvelles restrictions. Personne ne s'attendait à ce que ce confinement dure aussi longtemps. J'appréhendais beaucoup ma reprise après un mois de chômage partiel mais j'étais quand même heureuse de pouvoir retrouver mes habitudes. Malgré l'effectif réduit, nous nous sommes organisées et adaptées au contexte en trouvant de nouvelles façons de travailler. Cette crise sanitaire nous a permis de renforcer le lien de confiance avec les intérimaires et nous avons vu sur qui nous pouvions compter. »

M.GARDEBIEN
intérimaire chez nous pendant le confinement :

« J'ai travaillé durant le confinement dans une entreprise qui réalise tous types d'emballage et justement à cette période il y a eu un gros pic d'activité. En effet il fallait fournir des plexiglass, des stickers à coller au sol limitant la distanciation sociale, les visières etc dans la lutte contre le coronavirus.

Compte tenu des gestes barrière mis en place au sein de l'entreprise, je n'avais pas peur et j'étais vigilant. Je me suis adapté à de nouvelles habitudes et à un rythme de travail qui allait crescendo en fonction des mesures barrières à appliquer en public. »



SERVICE INTÉRIM SE DÉVELOPPE ET S'ORGANISE !

Création du poste de chargée d'affaires pour chaque agence Service Intérim



Julie Vixas-Briec,
chargée d'affaires à St Pierre

Le poste de chargée d'affaires est un poste nouveau chez Service Intérim.

Mes missions se détachent en 3 activités distinctes :

- Activités et tâches commerciales : la prospection terrain d'une part, téléphonique et mail d'autre part, mais aussi le suivi client (rester au plus proche d'eux est important, d'autant plus que la concurrence n'est jamais bien loin). Suivre les dernières offres parues sur les sites et réseaux sociaux est également de rigueur.
- Activités et tâches liées au recrutement et au suivi des intérimaires : Décrocher les commandes c'est bien mais encore faut-il les servir, donc l'autre part encore plus importante du poste est le recrutement des profils, mais aussi le suivi de leurs habilitations et formations, et si besoin, les commandes de carte BTP. Un lien régulier avec les partenaires emplois est important.
- Activités et tâches administratives : la saisie des éléments clients

et intérimaires est primordiale pour les équipes et le pôle, ainsi que des contrats à jour et sans erreur. De plus, je recontacte, au besoin, mes clients en retard de règlement de facture.

Egalement, je peux, si demande client ou si besoin repéré, voir avec ma manager pour des formations. Bref, un quotidien bien rempli, et un travail en équipe indispensable pour mener à bien ces missions !

Création du poste de conseillère emploi siège

Cyrielle Robert,
conseillère emploi siège au Port

Le poste de conseillère emploi siège a été créé pour soutenir l'activité insertion des conseillères emploi des agences Service Intérim.

L'objectif premier est d'améliorer significativement la qualité de l'accompagnement proposé à nos intérimaires.

J'aide donc à la réalisation des évaluations sociales et professionnelles à l'entrée du parcours, à la réalisation des bilans d'accompagnement socio-professionnels et participe à la préparation des ateliers thématiques proposés en agence. J'assure également le suivi des intérimaires sur chacune de leurs problématiques, notamment celles les plus complexes et les plus urgentes.

Notre finalité est bien d'accompagner nos intérimaires vers un emploi durable, il est donc primordial pour nous de les aider à lever tous les freins sociaux et professionnels. L'obtention du label RSEI nous encourage vivement à garantir la qualité de notre PIASP (parcours d'insertion et d'accompagnement professionnel) et à porter des projets innovants.



2021

Le projet d'entreprise Service Intérim découle de notre projet Groupe Intégral.



Notre état d'esprit :
Soyons collaboratif
et agile.



Notre raison d'être :
Valoriser les talents et
proposer des solutions
emploi pour construire
ensemble des projets.

AXE 1

**Le recrutement et la mise
en situation de travail**

Nous souhaitons particulièrement aller à la rencontre des habitants des territoires considérés comme zone blanche en termes de SIAE, intégrer plus les BRSA, les jeunes en difficultés et les NETTs à nos publics en parcours.

Mettre en place une approche par l'exemple, par la mise en avant de parcours réussis et moderniser nos ateliers internes.

AXE 2

**L'accompagnement
socioprofessionnel**

Nous allons travailler sur l'efficacité administrative, réduire notre temps consacré à ces tâches pour avoir plus de temps pour l'accompagnement que nous souhaitons également réinterroger.

Mettre en place un système d'amélioration continue ainsi qu'une dynamique collective afin de faire progresser le travail d'équipe. Nous allons utiliser la labélisation RSEi pour optimiser, donner du sens à chacune de nos actions.



Les valeurs qui nous portent : Performance, Innovation, Solidarité et humanité, Intégrité



Notre vision du futur idéal du groupe d'ici 5 ans :

Devenir une référence locale dans le coaching de carrière par l'innovation des offres, des services et de l'organisation interne.

Nous allons mettre en place une innovation sur cette année 2021 pour répondre à notre projet d'entreprise, alors n'hésitez pas à surveiller vos rétros, nous arrivons !!!

**AXE
3**

La formation

Notre travail sera basé sur l'optimisation de l'outil formation pour nos personnels qui seront également professionnalisés dans le but d'avoir une maîtrise large et profonde de l'ensemble des dispositifs mobilisables. La sécurité sera au cœur de nos actions.

**AXE
4**

La contribution à l'activité économique et au développement local

Les principaux axes de travail sur cet item sont la mise en place et l'animation d'une politique RSE, le doublement des parcours d'insertion et le développement sur les secteurs du BTP et de la gestion des déchets.



Service Intérim

www.serviceinterim.fr

Nous intervenons sur l'ensemble du territoire de l'île de La Réunion

Agence du Port

3, rue Gustave Eiffel
97 420 Le Port
Tél. : 02 62 45 22 45

Le Port

Saint Denis

Agence de Saint-Denis

246, rue du Maréchal Leclerc
97 400 Saint-Denis
Tél. : 02 62 20 93 93

Saint Pierre

Agence de Saint-Pierre

47 rue du presbytère
97 410 Saint-Pierre
Tél. : 02 62 33 93 93

Avec le soutien de :

Adhérent aux syndicats professionnels locaux et nationaux du travail temporaire et de l'insertion

